



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 29 mai 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de
Sarreguemines

Monsieur le Maire
de la Ville de YUTZ
107 Grand-Rue
57970 YUTZ

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales par infiltration du lotissement Rue de Bordeaux à YUTZ
Accord immédiat

P.J : Dossier de déclaration + Fiche descriptive du IOTA
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Création d'un lotissement rue de Bordeaux à YUTZ – Dossier loi sur l'eau
Gestion des eaux pluviales par infiltration**

Ce dossier a été déposé par : Société BOUYGUES IMMOBILIER

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- la fiche descriptive du IOTA ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n° 57-2018-00152** en date du 29 mai 2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER